

GAZIFÈRE INC.
ANALYSE DU TAUX DE GAZ PERDU
FERMETURE DES LIVRES 2020

Introduction

Dans la décision D-2010-112¹, la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») demandait à Gazifère de déposer une analyse des causes du gaz naturel perdu (ci-après le « **gaz perdu**² ») lorsque le taux constaté en fin d'année dépasse 1 % et demandait que cette preuve comprenne également les actions prévues par le distributeur pour maintenir ce taux en deçà du seuil de 1 %.

En 2020, le taux de gaz perdu s'élève à 3,19 %³. Le présent document vise donc à présenter les démarches entreprises par Gazifère au courant de l'année 2020 afin d'identifier les causes liées au taux de gaz perdu dépassant le seuil de 1 %. Plusieurs analyses ont été effectuées à cette fin, lesquelles sont plus amplement détaillées ci-dessous.

1. Calcul du gaz naturel perdu

Pour calculer le gaz perdu sur une base mensuelle, Gazifère soustrait le volume de gaz naturel non facturé du début du mois des volumes de vente du mois et ajoute au résultat le volume non facturé de la fin du mois pour obtenir le volume de gaz vendu pendant la période. De ce volume, Gazifère soustrait la quantité de gaz acheté au cours de cette période pour obtenir le volume de gaz perdu du mois. Le calcul effectué se résume ainsi :

Achat mensuel de gaz naturel (-) (Vente mensuelle de gaz naturel (-) Volumes de gaz naturel non facturé du début du mois (+) Volume de gaz naturel non facturé de la fin du mois)

Gazifère présente la répartition mensuelle du gaz perdu selon cette méthode à la pièce GI-53, document 1.2.1, le tout tel que demandé par la Régie aux termes de la décision D-2012-083⁴.

Cette méthode comptable repose sur une estimation du gaz naturel non facturé à la fin d'un mois. Il en résulte donc que la quantité de gaz perdu établie par Gazifère en fin de mois repose, elle

¹ Décision [D-2010-112](#), Dossier R-3724-2010, page 21, paragraphe 58.

² Bien que Gazifère utilise l'appellation « *gaz perdu* », il s'agit de la différence obtenue entre les volumes achetés et vendus. Il s'agit donc d'un volume de gaz « perdu » au sens de « non facturé ».

³ Taux de gaz perdu réel, soit celui calculé en retirant l'effet de l'estimation des volumes pour les deux dernières semaines de décembre.

⁴ Décision [D-2021-083](#), Dossier 3793-2012, page 17, paragraphe 43.

20 aussi, sur une estimation. Ainsi, une surestimation du gaz naturel non facturé à la fin d'une
21 période créera une sous-estimation du gaz naturel perdu pour cette même période et vice versa.

22 Depuis la fermeture réglementaire des livres 2017, Gazifère présente le taux de gaz perdu en
23 fonction du taux estimé (calculé selon la méthode comptable approuvée en 2012) et en fonction
24 du taux réel (calculé en éliminant les volumes estimés des deux dernières semaines de
25 décembre)⁵.

2. Analyses du taux de gaz perdu

26 Tel que présenté dans le cadre de dossiers de fermeture réglementaire des livres antérieurs⁶, le
27 taux de gaz perdu peut être impacté par divers facteurs, tels que :

- 28 - La quantité de gaz naturel utilisée pour purger et remplir les nouvelles conduites
- 29 principales et les nouveaux branchements installés au courant de l'année;
- 30 - Le vol de gaz naturel;
- 31 - Les fuites causées par des dommages, lors de travaux d'entretien ou autres; et
- 32 - La précision des appareils de mesurage.

33 Bien qu'il soit possible pour Gazifère d'identifier certains facteurs pouvant impacter le
34 pourcentage de gaz perdu, l'entreprise n'est pas en mesure de quantifier les impacts de ces
35 différentes causes sur le taux réel du gaz perdu. Il est également important de souligner qu'à
36 l'exception de la pandémie de la Covid-19 et du gaz naturel renouvelable (ci-après « **GNR** »), il
37 n'y a pas eu, en 2020, d'évènement hors de l'ordinaire pouvant expliquer un taux de gaz perdu
38 plus élevé que les années précédentes. Le confinement, qui a eu pour effet de réduire la
39 consommation de certains clients, peut avoir affecté le niveau de précision de certains appareils
40 de mesurage. Il s'agit d'un élément nouveau en 2020 qui a été pris en considération par Gazifère
41 dans le cadre son analyse. De plus, l'achat et la vente du GNR constitue un autre élément
42 nouveau qui a été pris en compte dans le cadre de l'analyse des causes du gaz perdu.

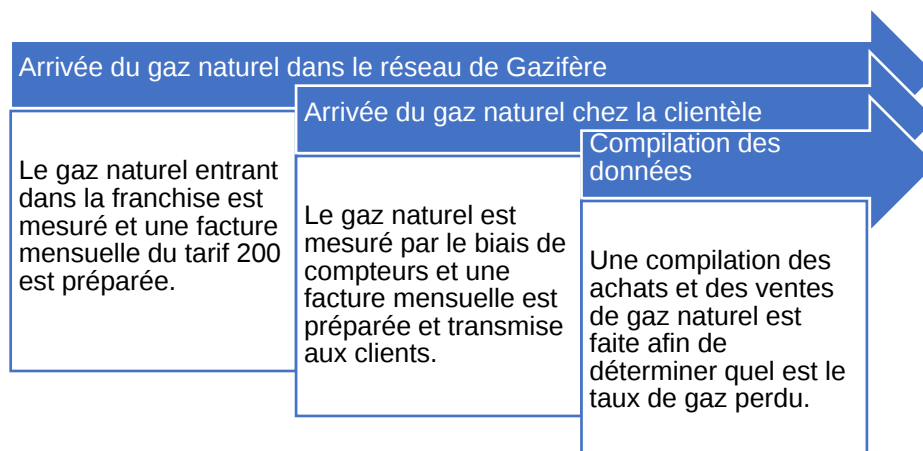
43 Considérant que le pourcentage du gaz perdu en 2020 est plus élevé que ceux enregistrés au
44 cours des dernières années, Gazifère a pris la décision, en septembre dernier, de former un

⁵ Dossier R-4122-2020, phase 4, pièce G-53, document 1.2.1. Pour l'année 2020, le taux estimé est de 3,05 % et le taux réel est de 3,19 %.

⁶ Notamment Dossier R-3884-2014, phase 1, pièce [B-0020](#), GI-3; Dossier R-3840-2013, phase 2, pièce [B-0029](#), GI-11.

45 comité responsable de suivre et d'analyser la situation ainsi que d'effectuer des vérifications plus
46 approfondies afin de déterminer la ou les causes de cette hausse.

47 Dans l'objectif de bien encadrer sa démarche, Gazifère a tout d'abord identifié chacune des
48 étapes entourant la facturation du gaz naturel.



49 Pour chacune des étapes identifiées dans le schéma ci-dessus, les tâches réalisées par le
50 personnel de l'entreprise ont été analysées. Le comité de travail était essentiellement composé
51 de membres du personnel de Gazifère et d'Enbridge Gas Inc. (ci-après « **EGI** ») impliqués dans
52 l'une ou l'autre des étapes de facturation du gaz naturel.

3. Facteurs analysés

53 Les différentes étapes entourant la facturation du gaz naturel ainsi que les nombreuses analyses
54 effectuées et leurs résultats sont décrits ci-dessous :

a) Arrivée du gaz naturel dans le réseau de Gazifère

55 Le gaz naturel arrive dans la franchise de Gazifère en provenance de l'Ontario. Ce sont les postes
56 de mesurage (soit la Station Gatineau, située à Gatineau ou la Station Jacques-Cartier, située à
57 Hull) qui permettent d'identifier la quantité de gaz naturel qui se rend à l'entreprise. Les lectures
58 des compteurs de ces deux stations servent à l'élaboration de la facture mensuelle du tarif 200.

59 Afin de valider le fonctionnement des appareils de mesurages de ces deux stations, des membres
60 du comité appartenant à l'équipe de télémétrie ont réalisé des analyses approfondies qui ont

61 permis de confirmer que les quantités de gaz naturel passant par les deux postes de mesurage
62 ne démontraient pas d'irrégularités. Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Calibration des compteurs

63 Les compteurs des postes de mesurage ont été calibrés⁷ par une entreprise externe au mois de
64 septembre 2019 (pour le compteur ultrasonique⁸ de la Station Jacques-Cartier) ainsi qu'en mai
65 2020 (pour le compteur Coriolis⁹ de la Station Gatineau). Suivant ces calibrations, il appert que
66 le fonctionnement des compteurs est adéquat et que le pourcentage d'erreur de ceux-ci se situe
67 dans les marges de tolérance associées à ce type d'appareil. Au surplus, Mesure Canada a
68 également inspecté et attesté du bon fonctionnement des compteurs.

69 Le comité a également enquêté sur les effets de la calibration des compteurs sur les volumes de
70 gaz naturel. Il appert que l'exercice de calibration pourrait avoir un impact sur la lecture des
71 volumes de gaz naturel, mais que celui-ci serait minime, ne pouvant justifier le taux de gaz perdu
72 en 2020.

- Précision des compteurs

73 Gazifère a procédé, il y a quelques années, à l'installation d'un deuxième compteur, le Coriolis,
74 au poste de mesurage Station Gatineau afin de limiter le volume de gaz perdu. En effet, la baisse
75 de volumes en période estivale pouvait occasionner une perte de gaz en raison du manque de
76 précision des compteurs ultrasonique dans de telles circonstances. Afin de pallier cette situation,
77 Gazifère a installé un compteur ayant la capacité de capter de plus faibles volumes, permettant
78 ainsi d'améliorer le niveau de précision des lectures effectuées au poste de mesurage Station
79 Gatineau¹⁰. Une vérification du compteur Coriolis a été effectuée au mois d'octobre 2020 afin de
80 confirmer son bon fonctionnement et son niveau de précision, lequel se situait dans la marge de
81 tolérance associée à ce type d'appareil. À la même période, le compteur ultrasonique, utilisé à la
82 Station Jacques-Cartier, a aussi été vérifié et aucun défaut de fonctionnement n'a été identifié.

⁷ Les compteurs installés dans les deux stations sont calibrés annuellement. Les appareils de mesurage sont envoyés dans une firme externe, spécialisée en calibration, laquelle a pour objectif de confirmer que l'appareil répond aux normes de poids et de mesures déterminés selon le type d'appareil (http://www.ic.gc.ca/eic/site/mc-mc.nsf/fra/h_lm00010.html).

⁸ Chacune des deux stations (Gatineau et Jacques-Cartier) possède un compteur ultrasonique. Le compteur ultrasonique est utilisé pour les plus importants volumes de gaz naturel.

⁹ Le Coriolis est un compteur utilisé pour lire de plus petits volumes.

¹⁰ Lors de la période estivale, le gaz naturel entrant dans la franchise de Gazifère va davantage passer par la Station Gatineau puisque le compteur Coriolis se trouve à cette station et la Station Jacques-Cartier sera moins utilisée.

- Transmetteur de température et paramètres des compteurs

Un transmetteur de température permet de prendre en considération un élément important pouvant affecter la comptabilisation des volumes, soit la température. Cet outil effectue automatiquement les ajustements nécessaires afin de transmettre une lecture réelle des données. Le transmetteur de température du Coriolis a été testé en 2020 lors de la vérification annuelle de la Station Gatineau et aucun problème n'a été signalé. Le transmetteur de température situé sur le Coriolis, de même que ceux situés sur les compteurs à gros volumes, sont testés régulièrement¹¹.

De plus, EGI a récemment adopté une nouvelle procédure¹², laquelle exige un ajustement régulier des paramètres utilisés aux stations Gatineau et Jacques-Cartier. Selon l'équipe de télémétrie, ces ajustements pourraient, dans le futur, avoir un impact positif sur le taux de gaz perdu constaté en fin d'année. Il est toutefois difficile de déterminer quel serait l'ampleur de cet impact, le cas échéant.

- Lecture des compteurs des postes de mesurage

La lecture des compteurs, situés aux stations Gatineau et Jacques-Cartier, est effectuée par une équipe à distance. Les niveaux de signal permettant la lecture des compteurs ont été testés. Il appert que le niveau du signal des deux stations était adéquat. Les données émises par la transmission des lectures étaient les mêmes que celles captées par les compteurs. L'équipe de télémétrie a tout de même effectué, en octobre 2020, un changement au niveau de la portée du signal de la Station Gatineau dans l'objectif d'augmenter la résolution du signal et la précision de la lecture lorsque les volumes de gaz naturel sont faibles.

De plus, l'équipe a effectué un test sur le compteur Coriolis à la fin du mois d'octobre 2020, lequel avait pour objectif de comparer les volumes totaux par heure du compteur avec les lectures transmises. Les résultats de ce test ont été un succès.

- Événements particuliers

Des travaux ont été effectués à la Station Gatineau, au cours du mois d'août 2020, limitant ainsi son utilisation. Comme expliqué ci-dessus, la majorité des volumes de gaz naturel en période

¹¹ Il est testé lors de chaque entretien effectué sur les compteurs.

¹² Suite à la fusion avec Union Gas Limited, certains changements ont eu lieu, notamment l'adoption de la procédure d'ajustement des paramètres par EGI, afin de favoriser une uniformité dans les procédures de l'entreprise EGI.

estivale transige par la Station Gatineau, notamment parce qu'elle est équipée d'un compteur de type Coriolis, lequel permet une lecture beaucoup plus précise lorsque les volumes sont faibles. En raison des travaux du mois d'août 2020, les volumes passant par cette station ont largement diminué et une plus grande part des volumes est passée par la Station Jacques-Cartier à l'été 2020, ce qui a pu occasionner une lecture moins précise des volumes vendus. Toutefois, il est peu probable que cette situation particulière puisse expliquer la totalité du gaz perdu au cours du mois d'août 2020.

b) Arrivée du gaz naturel chez la clientèle de Gazifère

Une fois arrivé dans la franchise de Gazifère, le gaz naturel se déplace dans le réseau pour alimenter chacun des clients où il sera d'abord enregistré par les compteurs individuels avant d'être consommé par la clientèle. La lecture des compteurs s'effectue mensuellement par une entreprise externe afin de déterminer la quantité exacte de gaz naturel consommée par les clients. Les données sont transmises à Gazifère via une plateforme informatique et permettent d'émettre les factures.

Puisque plusieurs manipulations sont réalisées à cette étape, le comité a procédé à des vérifications afin de tenter de trouver une explication au gaz perdu et d'ajuster la situation, le cas échéant :

- Lecture des compteurs

L'équipe de télémétrie a analysé les données brutes¹³ de tous les clients de Gazifère, captées par les compteurs au cours des années 2019 et 2020, dans l'objectif de comparer l'année 2020 avec une année dont le taux de gaz perdu se situait sous la limite du 1 %. Ces vérifications ont permis à Gazifère d'identifier certaines variations, lesquelles étaient plus prononcées au cours des mois d'été 2020. Suivant ces constats, le comité a poussé les analyses afin d'identifier et/ou éliminer des erreurs dans le processus de mesurage et de facturation.

À cet effet, plusieurs lectures qui paraissaient anormales pour l'équipe de télémétrie ont été identifiées et transmises à l'équipe de facturation afin que des vérifications soient effectuées. Chacune des anomalies identifiées a été vérifiée, analysée et expliquée par Gazifère. Il appert

¹³ Volumes de gaz naturel avant l'application des valeurs calorifiques.
Original : 2021-06-30

132 que chacune d'entre elles avait une explication¹⁴ et ne représentait pas une cause du taux de gaz
133 perdu.

- Évènements particuliers

134 Suivant des vérifications, aucun évènement¹⁵ arrivé au cours de l'année 2020 ne peut expliquer
135 le taux de gaz perdu. Le comité s'est même questionné sur la possibilité d'une erreur dans le
136 processus d'adhésion des nouveaux clients¹⁶. Le comité a vérifié et confirmé qu'aucune station
137 ou compteur n'a été ouvert sans que la facturation du ou des clients soit activée. Des vérifications
138 ont également été faites relativement aux mesures de sécurité pour éviter une erreur dans le
139 processus d'adhésion d'un client. Il appert que tout est conforme et que les mesures de contrôle¹⁷
140 en place sont adéquates.

141 Le comité a également tenté d'évaluer l'impact de la pandémie sur le taux de gaz perdu en raison
142 de la variation des volumes due à la fermeture ou la baisse temporaire de consommation de
143 certains clients. Pour ce faire, Gazifère a analysé la consommation mensuelle des années 2017¹⁸
144 et 2020 de tous les gros clients de l'entreprise¹⁹. Cette analyse visait à déterminer s'il pouvait y
145 avoir de petites consommations qui n'auraient pas été captées par les compteurs (destinés à
146 mesurer de gros volumes). Aucune anomalie n'a été identifiée.

147 Finalement, le comité a fait des vérifications quant aux achats et à la réception du GNR. Les
148 volumes de GNR injectés dans le réseau de Gazifère sont traités exactement comme ceux en
149 provenance d'un client en service-T. Le comité s'est donc assuré que le traitement interne
150 appliqué à ces volumes de GNR était conforme à celui des clients en service-T, ce qui a été
151 confirmé. Aucune anomalie n'a été identifiée.

¹⁴ Les anomalies identifiées représentaient des lectures doubles au cours d'un même mois. Après vérification, ces doubles lectures ne représentaient pas des doublons et pouvaient être expliquées par des évènements, tels qu'un déménagement.

¹⁵ Par exemple, un chantier de construction qui aurait été chauffé sans avoir été facturé.

¹⁶ Par exemple, l'absence de l'ouverture du compte client dans l'outil informatique permettant la facturation ou l'attribution d'une nouvelle classe de revenu non enregistrée.

¹⁷ Par exemple, les rapports extraits de l'outil informatique utilisés pour la facturation sont balancés à trois endroits différents dans l'objectif de contre-vérifier les données utilisées.

¹⁸ Plusieurs vérifications ont été faites en comparant les résultats avec ceux de 2017 puisque cette année représente la dernière année au service de Gazifère de deux employés essentiels dans la mise à jour de plusieurs outils comptables. Ces employés ont pris leur retraite en 2017 et Gazifère voulait s'assurer qu'une partie de leur expertise n'avait pas été perdue avec les années.

¹⁹ L'entreprise a analysé les clients ayant un compteur 8L ou 8LVM, lesquels sont installés chez les clients à gros volumes.

c) Traitement et compilation des données du gaz naturel

152 L'équipe des finances de Gazifère compile les données concernant les achats et les ventes de
153 gaz naturel. Considérant que plusieurs outils de calcul sont alimentés manuellement (chiffrier
154 Excel), Gazifère a procédé aux vérifications suivantes :

- Outils comptables

155 Plusieurs vérifications des outils comptables ont été réalisées afin de confirmer qu'aucun d'entre
156 eux ne présentait des anomalies. Certains tests effectués sur ces outils avaient pour but de
157 comparer les données de l'année 2020 avec celles de l'année 2019 afin de déterminer s'il était
158 possible d'identifier une variation particulière pouvant indiquer un mauvais fonctionnement des
159 outils. Aucune problématique n'a été identifiée au cours de cet exercice.

160 D'autres tests réalisés comparaient les données de l'année 2020 avec celles de l'année 2017.
161 Cet exercice n'a révélé aucune erreur de calcul ou de manipulation.

- Outil pour effectuer l'estimation mensuelle du gaz naturel non facturé

162 Tel que plus amplement expliqué dans la section 1 du présent document, Gazifère doit estimer
163 le gaz naturel non facturé des deux dernières semaines de chaque mois afin de prendre en
164 considération, dans son exercice de fin de mois, la consommation des clients dont le cycle de
165 facturation chevauche deux mois. L'outil permettant d'obtenir ces estimations a donc été vérifié
166 afin de confirmer que le calcul utilisé était adéquat et qu'aucune donnée n'était manquante. Ces
167 vérifications ont confirmé le bon fonctionnement de l'outil et aucun élément problématique n'a été
168 identifié.

- Rapports

169 Gazifère utilise de multiples rapports afin de répertorier différentes informations telles que les
170 achats, les ventes, les volumes estimés de gaz naturel non facturé, etc. Tous ces rapports ont
171 été analysés et plusieurs vérifications ont été effectuées, notamment les formules utilisées, la
172 logique des rapports, l'utilisation des rapports et les données brutes. Aucune anomalie n'est
173 ressortie de ces vérifications pouvant expliquer le taux de gaz perdu.

174

4. Mesures pour réduire le taux de gaz perdu

Chaque année, Gazifère met en œuvre un certain nombre de mesures afin de réduire les situations favorisant la perte de gaz attribuable aux émissions fugitives. Les programmes et/ou mesures suivantes sont réalisés annuellement par Gazifère :

➤ Programme d'entretien préventif de Gazifère

Le programme d'entretien préventif consiste à surveiller de façon continue l'état du réseau afin de détecter les fuites et de procéder aux réparations promptement. Ce programme inclut les tâches suivantes : inspection des valves, protection cathodique²⁰, détection de fuites sur les branchements et les conduites principales, tests d'odeur et vérification du fonctionnement des contrôles sur l'équipement de régulation. Ce programme prévoit également, lorsque requis, le remplacement de services, l'échange de régulateurs, la réparation des équipements de mesurage et de régulation ainsi que le remplacement des conduites principales, le tout selon les normes et les délais raisonnables²¹ établis par le service d'ingénierie d'EGI. Finalement, le programme prévoit la vérification de tout le réseau de conduite en plastique tous les cinq ans tandis que certaines portions du réseau seront vérifiées annuellement, lesquelles sont identifiées selon la pression ainsi que la composition de la conduite.

➤ Équipe responsable de la lecture des compteurs

Gazifère cherche toujours à mettre en place des mesures²² pour détecter rapidement les fuites de gaz naturel qui pourrait avoir lieu sur son réseau. La lecture mensuelle des compteurs facilite la détection de fuites de gaz naturel. Cette mesure permet également de surveiller les manipulations sur le réseau de distribution afin de prévenir tout vol de gaz naturel.

➤ Mesures de prévention des dommages

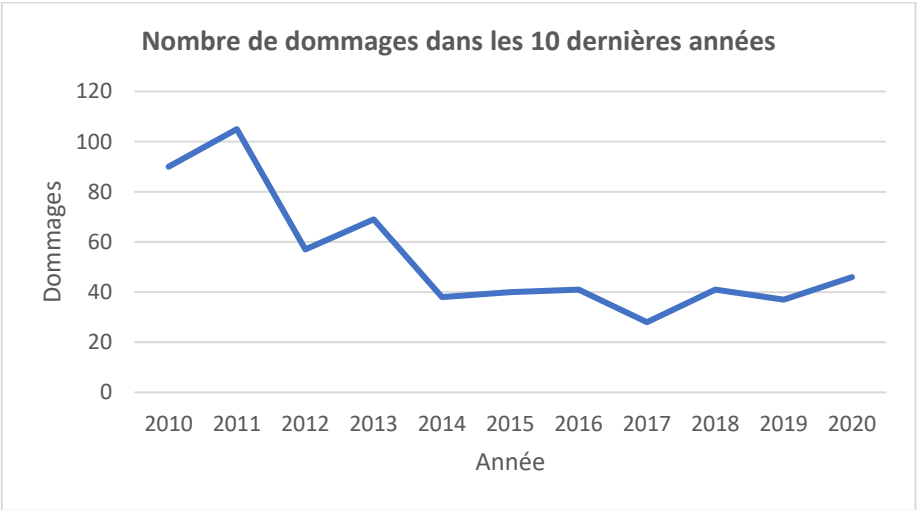
Gazifère dispose d'un plan de prévention afin de réduire les dommages causés par les tiers. Plusieurs mesures ont été mises en place, notamment une campagne annuelle de prévention concernant les excavations, dans laquelle Gazifère informe la population des

²⁰ Ce qui consiste en la protection des conduites en acier contre la corrosion.

²¹ Les délais seront toujours déterminés suivant une analyse du risque et la priorisation du remplacement des différents actifs.

²² Par exemple, l'envoi de dépliant « Scratch & Sniff » à la clientèle.

actions à prendre avant d’effectuer tous travaux d’excavation sur leurs propriétés. Cette mesure porte fruit puisque les dommages demeurent à des niveaux relativement bas par rapport aux résultats connus par le passé.



De plus, l’entreprise a mis en place un cadre précis lors de la réception d’appels d’urgence (notamment lors des appels résultants de dommages causés par des tiers au réseau de distribution), lequel prévoit l’intervention des équipes de Gazifère ou de leur partenaire, dans un délai de 35 minutes ou moins.

Finalement, plusieurs autres mesures sont en place et favorisent la réduction du gaz perdu attribuable aux émissions fugitives, notamment :

- La formation des entrepreneurs;
- La présence de Gazifère lors de réunions de démarrage de projets;
- Des visites et de la surveillance de chantiers pour assurer un bon fonctionnement;
- L’implication importante de Gazifère auprès d’Info-Excavation (participation à plusieurs comités, participation au comité d’administration, création de documents en collaboration avec Info-Excavation, campagne publicitaire en partenariat avec Info-Excavation, etc.).

➤ Programmes d’inspection gouvernementale

Chaque année, Gazifère participe à deux programmes gouvernementaux ayant pour objectif d’assurer la précision de ses appareils de mesurage. Il y a, d’une part, le programme

d'échantillonnage, qui consiste en l'inspection des compteurs et, d'autre part, le programme de remplacement annuel qui sera appliqué ou non, selon les résultats obtenus lors de l'échantillonnage de l'année précédente.

À cet effet, tous les compteurs installés doivent être inspectés après un nombre prédéterminé d'années, selon le type de compteur. Par exemple, les compteurs résidentiels doivent être inspectés aux 10 ans. Advenant que l'un ou plusieurs compteurs vérifiés dans le cadre du processus d'échantillonnage s'avère défectueux ou ne répond pas au niveau de tolérance du manufacturier, Gazifère doit remplacer la totalité des compteurs de la série testée²³.

Conclusion

Tel que mentionné ci-dessus, plusieurs facteurs peuvent influencer le niveau de gaz perdu constaté en fin d'année 2020. Bien que Gazifère n'ait pas été en mesure d'isoler une ou plusieurs causes précises pouvant expliquer le taux de gaz perdu, et ce, malgré les nombreuses analyses et vérifications qui ont été effectuées par l'entreprise, celle-ci peut toutefois confirmer qu'aucun évènement hors de l'ordinaire n'est survenu au cours de l'année 2020 pouvant causer une perte plus importante de gaz naturel. Gazifère rappelle toutefois que la pandémie de la Covid-19 a donné lieu à un contexte exceptionnel qui n'a jamais été rencontré par le passé et qui peut avoir impacté le taux de gaz perdu en raison des variations de volumes dues à la fermeture ou la réduction de la consommation de plusieurs clients. Cela étant dit, il est impossible de déterminer le réel impact de ces circonstances particulières sur le taux de gaz perdu. Gazifère continue de suivre de près le taux de gaz perdu mensuel et poursuit les travaux du comité. Bien que le taux de gaz perdu cumulatif pour l'année 2021 se situe actuellement sous la barre du 1 %, il demeure un peu élevé en comparaison avec les années 2018 et 2019, mais inférieur à celui constaté à la même période en 2020.

²³ Gazifère procède au remplacement d'appareil presque chaque année.
Original : 2021-06-30

Résumé des vérifications effectuées au cours de l'année 2020

Vérifications	Éléments vérifiés	Résultats
Calibration de compteurs	✓ Analyse de la calibration par la firme externe spécialisée ✓ Inspection et attestation par Mesure Canada ✓ Analyse des conséquences de la calibration sur les volumes	●
Précision des compteurs	✓ Vérification du bon fonctionnement des compteurs des Stations Gatineau et Jacques-Cartier	●
Transmetteur de température et paramètre des compteurs	✓ Vérification des tests du transmetteur de température du Coriolis ✓ Ajustements des paramètres de la composition du gaz naturel	●
Lecture des compteurs des postes de mesurage	✓ Vérification des niveaux de signal permettant la lecture des compteurs ✓ Ajustement au niveau de la portée du signal ✓ Réalisation de plusieurs tests pour confirmer le bon fonctionnement des transmissions de lecture	●
Évènements particuliers	✓ Travaux à la Station Gatineau en août 2020 affectant la quantité de gaz naturel transigeant par cette station	●
Lecture des compteurs	✓ Analyse de données brutes ✓ Analyse de lectures qui semblent anormales	●
Évènements particuliers	✓ Identification des évènements particuliers ✓ Vérification du processus d'adhésion des nouveaux clients ✓ Vérification des mesures de contrôle en place pour limiter la possibilité d'erreurs dans le processus d'adhésion d'un client ✓ Analyse de l'impact de la Covid-19	●
Outils comptables	✓ Vérification des outils comptables utilisés	●
Outil pour effectuer l'estimation mensuelle du gaz naturel non facturé	✓ Vérification de l'outil pour effectuer l'estimation mensuelle du gaz naturel non facturé	●
Rapports	✓ Vérification des multiples rapports utilisés aux fins de la comptabilisation des achats et des ventes de gaz naturel	●